



Liste des emplacements réservés

Destination	Collectivité bénéficiaire	Superficie
N°1 Prolongement d'une liaison douce	Commune	139 m²
N°2 création d'une liaison douce et aménagement des abords du marais	Commune	2886 m²
N°3 création d'une liaison douce et passage des eaux pluviales	Commune	1055 m²
N°4 Aménagement du carrefour	Commune	2350 m²
N°5 Ouvrage de gestion des eaux pluviales	Commune	1002 m²
N°6 Ouvrage de gestion des eaux pluviales	Commune	156 m²
N°7 Ouvrage de gestion des eaux pluviales	Commune	398 m²

Plan
Local
d'Urbanisme

COMMUNE DE AUVERS SAINT GEORGES
DEPARTEMENT DE L'ESSONNE
DOCUMENT GRAPHIQUE , Plan

ELABORATION : _____ approuvée le : _____

Echelle 1 / 5 000.ème

PIECE N° 4.1

A Voir Orientations d'aménagement
IXI Guette-Livière

B Voir Orientations d'aménagement
Le Clos Saint-Georges

Article L123-1-5-7°

■ Boisement à préserver
★ Bâti remarquable
●●● Arbres à préserver
--- Clôture à préserver
--- Haies à préserver